

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le

ID : 974-249740101-20250701-2025_073_BC_8-DE



EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 juin 2025

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 12
Nombre de représentés : 4
Nombre d'absents : 0

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2025_073_BC_8
Programme ITI 2021-2027 : projet
aire de loisirs à Saint-Gilles les Hauts

Nombre de votants : 16

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - M. Irchad OMARJEE
- Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR -
Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Olivier HOARAU - M. Henry
HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Philippe LUCAS - M. Daniel
PAUSE - M. Christophe DAMBREVILLE

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
24 juin 2025

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
07/07/2025

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme
Denise DELAVANNE procuration à Mme Mélissa COUSIN - Mme Laetitia
LEBRETON procuration à M. Irchad OMARJEE - M. Bruno DOMEN
procuration à M. Philippe LUCAS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 30 JUIN 2025

AFFAIRE N°2025 073 BC 8 : PROGRAMME ITI 2021-2027 : PROJET AIRE DE LOISIRS À SAINT-GILLES LES HAUTS

Le Président de séance expose :

I. Eléments de contexte :

Le projet d'aménagement d'une aire de loisirs à Saint-Gilles les Hauts vise à revaloriser un terrain communal délaissé, situé dans un secteur urbain dense, à proximité d'établissements scolaires. Longtemps utilisé comme site de dépôts sauvages, ce lieu fait désormais l'objet d'une requalification lui permettant de retrouver une fonction sociale et paysagère. Porté par la Commune, en concertation avec le Conseil des Habitants, le projet répond aux attentes exprimées en matière d'équipements de proximité et de qualité de vie.

II. Les objectifs du projet sont les suivants :

Le projet vise à transformer un espace dégradé en un lieu de vie attractif, accueillant et intergénérationnel et poursuit plusieurs objectifs :

- Améliorer le cadre de vie des habitants en proposant un espace public qualitatif et sécurisé ;
- Favoriser la cohésion sociale par la mise en place d'un équipement librement accessible à tous ;
- Renforcer l'attractivité du quartier à travers un aménagement structurant ;
- Réduire les inégalités territoriales, en dotant le secteur d'un équipement jusqu'ici inexistant ;
- Valoriser l'environnement urbain par une démarche paysagère intégrée.

Ce projet reflète la volonté municipale de créer des espaces publics inclusifs, adaptés aux besoins de la population.

III. Description de l'opération

Le projet d'aménagement de l'aire de loisirs à Saint-Gilles les Hauts comprend notamment :

- La construction d'une **aire de jeux pour enfants**,
- La construction d'une aire de **modules de Street Workout** et d'une aire de **fitness Outdoor** pour l'entraînement musculaire et sportif,
- La mise en place de **mobilier d'assise** pour accueillir les parents ou les accompagnants,
- Des espaces végétalisés et la création d'un réseau d'arrosage,
- La création d'un trottoir le long de la rue Aubry avec la mise aux normes PMR de la traversée de la rue des Écoles.

○ Localisation

Le projet est implanté à l'angle de la rue Aubry et de la rue des Écoles, à Saint-Gilles les Hauts, dans un secteur caractérisé par une forte densité urbaine, à proximité de la ravine Fond Maunier.

Ce terrain qui relève du domaine public communal, est répertorié sous la référence cadastrale CS 838. Il se trouve à proximité immédiate de l'école maternelle de Saint-Gilles les Hauts et de l'école élémentaire Leconte De Lisle.



Planning prévisionnel :

	Début (mois-année)	Début (mois-année)
Etudes et travaux	Mai 2025	Décembre 2025

Plan de financement :

Sources de financement	Montant hors TVA (en €)	%
UE - FEDER	422 398,80 €	80%
Maître d'Ouvrage	105 599,70 €	20%
Coût total éligible HT	527 998,50 €	

Le coût global de l'opération est de 527 998,80 € HT et il est attendu une subvention FEDER maximale de 422 398,80 €.

Les crédits ITI

Crédits programmés

Pour rappel, l'enveloppe disponible pour la période 2021-2027 correspondant au volet urbain du contrat territorial ITI-TO s'élève à 6 158 865 €. Quant au volet rural, il est doté de 6 833 876 €.

Le TCO en tant qu'Entité Territoriale ITI doit se prononcer sur ce projet.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 19/06/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement et Logement du 04/06/2025.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- PRENDRE ACTE du projet d'aménagement de l'aire de loisirs de Saint-Gilles les Hauts et de l'avis favorable (joint au présent rapport) qui sera transmis au Comité Territorial ;**
- AUTORISER le Président ou tout autre personne habilitée par lui à signer tout document y afférent.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président